CONSEIL COMMUNAL
LE VAUD
conseil.communal@levaud.ch

Procès-verbal de la séance d'installation du Conseil communal de Le Vaud Du mardi 22 juin 2021 à 19h Salle des Cîmes

Ordre du jour :

1. Assermentation des membres du Conseil communal
2. Assermentation des membres de la Municipalité
3. Election du/de la Président/e du Conseil
4. Election du/de la Secrétaire du Conseil
5. Lecture et approbation du procès-verbal d'installation

<u>Sous la nouvelle présidence</u>

6. Elections
    a. du/de la 1e Vice-président/e du Conseil communal
    b. du/de la 2e Vice-président/e du Conseil communal
    c. des 2 scrutateurs/trices
    d. des 2 scrutateurs/trices suppléants/es
7. Election de la Commission de gestion
8. Election de la Commission des finances
9. Election de la Commission de recours en matière d'impôts et taxes communales
10. Election des délégués/ées aux conseils :
    a. de l'AISE
    b. de l'APEC
    c. du RAT
    d. du SDIS
    e. de l'ORPC
    f. de Région de Nyon
    g. de la crèche /UAPE

Appel

Il est constaté la présence de 42 conseillers/ères sur un total de 45 membres.

Excusés : R. Badoud, L. Finkelstein et R. Gagneux,

M. le Préfet, Olivier Fargeon, lit les articles de loi et nomme secrétaire provisoire Mme Lin Schelling, scrutateurs provisoires, Mme Anne Owen et M Pierre-André Gétaz.

L'ordre du jour est lu et accepté.

Sous la présidence de M. le Préfet, Olivier Fargeon

1. Assermentation des membres du Conseil
   - Monsieur le Préfet assermente les membres du Conseil présents pour la législature 2021-2026.
2. Assermentation des membres de la Municipalité
   - Monsieur le Préfet assermente les membres de la Municipalité et le Syndic pour la législature 2021-2026.
3. Election du/de la Président/e du Conseil
   - Est élue tacitement Madame Ariane Gétaz.
4. Election du/de la Secrétaire du Conseil
   - Est élue tacitement Madame Lin Schelling.
5. Lecture et approbation du procès-verbal d'installation
   - Le procès-verbal est lu et approuvé à l'unanimité.

M le Prefet apporte les félicitations du Conseil d'Etat, de sa collègue Mme Chantal Turin et de lui-même aux membres du Conseil et de la Municipalité. Il remercie également les deux Municipaux sortants Messieurs Edgar Cretegny et Charles-Olivier Humbert pour les longues années de bons et loyaux services rendus à la communauté. Ensuite, il passe la présidence à Mme Ariane Gétaz.

Sous la présidence de Madame Ariane Gétaz

6. Elections
   a. du 1e Vice-président
      - Est élu tacitement Monsieur Christian Durand.
   b. de la 2e Vice-présidente
      - Est élue tacitement Madame Fabienne Péry-Meylan.
   c. des 2 scrutateurs
      - Sont élus tacitement Madame Anne Owen et Monsieur Pierre-André Gétaz.
   d. des 2 scrutateurs/trices suppléants/es
      - Sont élus tacitement Messieurs Gil-Aurel Suter et Matthieu Leuba.

7. Election de la Commission de gestion
   - Sont élus tacitement Mesdames et Messieurs Christian Durand, Domenico La Gioia, Jennifer Evershed, Kathy Michalak-Arpin et Olivier Hog.

8. Election de la Commission des finances
   - Sont élus au scrutin Madame et Messieurs Daniel Renaud par 40 voix, Pierre-Alain Rotzetta par 36 voix, Anne Owen par 35 voix, Bruno Cheval par 32 voix et Bernard Fevry par 25 voix.

9. Election de la Commission de recours en matière d'impôts et taxes communales
   - Sont élus tacitement Madame et Messieurs Jean-Jacques Fasel, David Rochat, Thierry Pasquier, Marianne Christinet et Charles Clerc.

10. Election des délégués/ées aux conseils :
    a. De l'AISE
       - Sont élus délégués tacitement Messieurs Yvan Schlup et David Rochat. Dans l'éventualité que les nouveaux statuts de l'AISE ne soient pas approuvés à l'unanimité des communes faisant partie de l'AISE, un seul délégué sera élu entre les deux élus. Le deuxième sera reputé suppléant en lieu et place du suppléant élu ce soir.
       - Est élu suppléant tacitement Monsieur Samuel Bürer.

    b. De l'APEC
       - Est élu délégué Monsieur Alix Pécoud par 24 voix.
       - Est élu suppléant tacitement Monsieur Melvin Arpin, l'autre candidate Madame Katy Michalak-Arpin s'étant retirée.

    c. Du RAT
       - Est élue déléguée tacitement Madame Anne Di Tullio Maghe
       - Est élu suppléant tacitement Monsieur Guillaume Strobino.

    d. Du SDIS
       - Est élu délégué tacitement Monsieur Charles Clerc.
       - Est élu suppléant tacitement Monsieur Melvin Arpin.

    e. De l'ORPC
       - Est élu délégué tacitement Monsieur Christophe Sudan.
       - Est élu suppléant tacitement Monsieur Romain Baeriswyl.

    f. De Région de Nyon
       - Est élu délégué tacitement Monsieur Pierre-Alain Rotzetta.
       - Est élu suppléant tacitement Monsieur Erich Epple.

    g. De la Crèche « O comme 3 pommes »/UAPE
       - Est élu délégué tacitement Monsieur Guillaume Strobino.
       - Est élu suppléant tacitement Monsieur Yvan Schlup

11. Communications de la Présidente.

    La Présidente remercie l'assemblée de la confiance accordée et se réjouit de rencontrer tous les membres du Conseil et de travailler de nouveau avec la secrétaire à la rentrée.

12. Divers et propositions individuelles.

    M. D. La Gioia demande à ses collègues d'éviter de s'abstenir au moment des votes, de voter oui ou non, selon leur propre ressenti sur le sujet et non par rapport à des personnes.

    La Présidente souhaite à tous de passer un bel été.

La séance est levée à 20h58.

Le Vaud, le 22 juin 2021

Pour le Conseil Communal

CONSEIL COMMUNAL DE LE VAUD

Ariane Gétaz
Présidente

Lin Schelling
Secrétaire